

Territoires et zones

PATRICK PUECH - PASCAL DENIS

L'aménagement d'espaces pour enfants, au Centre de Loisirs comme au Centre de Vacances, nécessite la définition claire et cohérente de territoires d'évolution et de zones à dominantes d'activités. L'espace aménagé au service des rythmes de vie mieux adaptés trouve des réponses dans ces deux notions transversales : les territoires, les zones.

Les notions de zones, de territoires et de circulations pensées offrent donc aux équipes d'animation œuvrant pour la réalisation d'un projet d'aménagement de l'espace un certain nombre de réponses. Le territoire est un espace repérable en prise sur l'extérieur et l'intérieur, attribué à l'avance à une classe d'âge. Il doit comprendre des espaces favorisant le repos, le sommeil, le déroulement des repas, les activités calmes, les activités motrices, d'expression, de création..., en tous les cas un espace stimulant. Les enfants y vivent ; le territoire est donc leur lieu de vie.

Un besoin spécifique d'environnement à chaque classe d'âge

Une première justification des territoires attribués pour chaque classe d'âge s'appuie sur la connaissance, depuis longtemps



acquise, des réponses aux besoins des individus : pour un même besoin, par exemple manipuler des matériaux, deux enfants à des stades différents de développement : un enfant de 3 ans et un autre de 6 ans, ont besoin d'un environnement spécifique. Dans du sable, ces deux enfants n'effectueront pas les mêmes opérations de manipulation, de mélange, de séparation, de moulage, etc... et auront besoins d'ustensiles et d'espaces différents.

L'observation empirique vient renforcer cela

aussi sur les rythmes qui sont différents : la capacité à se concentrer ; changer d'activité ; s'adapter aux changements ; la tonicité liée aux capacités physiques, etc... Aux différents âges, les enfants n'ont pas les mêmes possibilités d'expression. Les petits se déplacent moins. Les plus grands investiront sans doute un lieu plus à l'écart.

Une deuxième justification, puisée dans la connaissance du développement des enfants est la nécessité de repères. Le besoin profond

de sécurité fonde le désir chez les enfants, entre autres, de savoir ce qui leur appartient. Ainsi repéré et sécurisé, chacun peut agir sur son environnement.

Un espace attribué à chaque groupe d'enfants donne une légitimité à l'appropriation qui en découle, ce qui modifie les manifestations de conquête de territoire.

A ce propos, il suffit d'avoir en tête ce qui se passe entre les « petits » et les « grands » dans un espace de jeux de ballons. Si cet espace est unique, le jeu des grands avec sa tonicité va chasser les petits ; on peut légitimer la position des grands et demander aux plus petits d'attendre d'être... « plus grands » ! Ou alors, demandons aux plus grands de faire preuve de « civilité » et de permettre le jeu des petits. Dans les deux cas, l'une des deux classes d'âge ne sera pas satisfaite quant à ses besoins d'activité physique.

Une première objection ! « Le besoin de « socialisation », de grandir au contact de ses pairs ne va plus trouver sa réponse dans les territoires ». C'est exact quand ceux-ci sont cloisonnés fortement : c'est le cas immensément majoritaire des CLSH maternels et élémentaires qui cohabitent et des Centres de Vacances aux groupes hermétiques.

L'objet de la mise en place des territoires est au contraire un outil pour la rencontre entre classes d'âges. Un « grand » veut aller jouer avec un « petit » : pourquoi l'en empêcher puisque désormais il vient en « invité » et s'il se révèle importun ou revendicateur, il sera prié de retourner chez lui. L'échange sera plus constructif et plus respectueux que dans un espace où « grands » et « petits » sont contraints de cohabiter sans avoir d'espace « à soi ».

Pour tous les enfants accueillis, il faut tendre vers la déconcentration, faire éclater la collectivité pour permettre à chacun d'établir son réseau relationnel au sein de groupes de tailles restreintes, d'agir à son rythme personnel sans être soumis aux agressions du bruit, de grands nombres, aux contraintes d'utilisation par réglementation, horaires rigides, interdictions à certains, etc... Le territoire est une réponse !

Zones calmes Zones actives

Par zone, nous entendons un lieu qui offre un ensemble cohérent de réponses à un type de besoin d'activité de l'enfant. On imagine très rapidement quelques zones : celles permettant les jeux de balles, d'autres les jeux aériens, des zones permettant de faire rouler ou de rouler soi-même, etc.

Cette « famille » de zones appelée « zones actives » correspond à la première image que renvoie un groupe d'enfants : une multitude d'actions motrices toniques.

Puis le regard se fait plus précis et l'on imagine des zones qui permettent de manipuler des matériaux : sable, terre, eau... de pousser une petite voiture ou de créer un parcours de billes, de jouer aux cartes, à la dînette... Ces « zones calmes » sont le lieu d'activités où la motricité est moins sollicitée.

Enfin en scrutant bien les quelques îlots de « calme » qui parviennent à se créer parfois dans un coin de la cour ou d'une salle, il y a les quelques uns aux regards fixes, pouce à la bouche, assis plus ou moins confortablement sur le manteau, qui tentent vaille que vaille de vivre un temps d'activité souvent oublié des adultes : le repos ! Il va donc falloir identifier dans nos « zones calmes » des lieux plus privilégiés de repos et de sommeil.

Voici les deux grandes familles de zones identifiées : calmes et actives. Dans un grand nombre de structures de loisirs, l'hégémonie des zones actives est nette. Il est inconcevable de penser l'activité tonique sans offrir de répit. Il reste donc à réfléchir sérieusement sur les zones calmes et de repos !

Les constats du terrain permettent d'identifier quelques principes nécessaires à la survie des zones. La délimitation concrète des zones : haies, claustra, changement de niveau,... est une première condition de vie de ces zones calmes. Les actions « toniques » parasitent et nuisent très rapidement aux zones calmes. On imagine mal une partie d'échecs au milieu d'une salle de danse ; on a pourtant vu des bacs à sable au milieu de pistes de patinettes, ou servant d'aire d'arrivée à des toboggans ! Mais ce n'est pas tout ! Il faut penser les

circulations qui desservent ces zones. Un préau ne sera jamais un lieu de tranquillité s'il est sempiternellement traversé par tout un chacun.

Si on hésite souvent à traverser une zone active - attention, chute de balles ! - une zone calme non préservée ne pose pas de problème. Enfin, les zones calmes et de repos doivent être les plus accessibles puisqu'elles répondent à des besoins de moindre tonicité !

De l'équipement d'un espace à son aménagement

Et maintenant au Centre de loisirs... au Centre de Vacances... Penser aux lieux nécessite une étude approfondie des espaces intérieurs et extérieurs à notre disposition. Elle amène chacun des membres de l'équipe d'adultes à les arpenter, à repérer les lieux les plus ordinaires, les « coins » intéressants, les circulations possibles... Cette étude permettra, en les imaginant quand les enfants y vivent et en confrontant les perceptions de chacune des personnes présente, de choisir ce qui semble le mieux convenir aux besoins et désirs des usagers selon leur âge, leur milieu d'origine, pour faire disparaître les dysfonctionnements pointés lors des observations des premiers jours.

Un désert pas plus qu'un bazar n'incite à la création, à l'invention, à l'entreprise. Il faut donc des interventions pour aider à ranger ou faire ranger collectivement, pour introduire de nouveaux outils ou matériaux, stocker ou jeter ce dont on ne se sert plus, pour réinstaller le coin lecture avec de nombreux ouvrages, etc.

Le territoire est donc essentiel pour que vive le groupe ; c'est un espace social de production qui vient en aide au développement de chacun des enfants et permet de déployer leur créativité à des rythmes différents. Dans cet espace peuvent se mener en parallèle des activités diverses, organisées par zones.

De l'équipement d'un espace à son aménagement, l'adulte aura alors franchi le pas de répondre efficacement aux besoins des enfants dont il a la charge, tout en préservant leurs rythmes de vie. ■